



Inspiration et non plagiat

Par cfahin, le 24/02/2010 à 22:47

Bonjour,

Je suis entrainde travailler sur le nouveau de monentreprise. j'ai trouvé une animation flash reprenant l'essentiel de notre métier chez un concurrent, très sympa. Et je m'en suis inspiré pour faire notre animation d'accueil du site. la création est différente ,les textes aussi sauf quelques titre telque Conseil, Intégration, maintenant... car nous faisons le mem métier queux et ce sont des termes génériques. La seul chose que j'ai gardé c'est unr phrase très commune qui reprendre notre entreprise est au coeur des besoins client.

est ce que je peux être inquieté par la société chez laquelle je me suis inspiré, de plagiat ou copie ?

Merci d'avance